



LES ANIMATEURS EUROPE

SENSIBILISER LES CITOYENS AUX QUESTIONS EUROPÉENNES

La Région des Pays de la Loire propose un dispositif visant à favoriser l'appropriation des missions de l'Europe et ses enjeux sur son territoire. Des intervenants appelés « animateurs Europe », formés aux questions et aux grands enjeux européens, réalisent des interventions, pour répondre au mieux aux interrogations posées par ce sujet.

Une Europe + Utile
pour une Région + Efficace



Les animateurs Europe, c'est quoi ?

Le dispositif des animateurs Europe a pour objectifs de :

- sensibiliser le public aux questions européennes,
- répondre à une demande croissante d'information sur l'Europe et ses enjeux,
- aborder l'Europe sous l'angle dynamique de la construction communautaire et de l'Europe au quotidien.

A qui s'adresse ce dispositif ?

A tous les lycées publics et privés de la région, les centres de formation professionnelle (CFP) et d'apprentissage (CFA), les associations, les collectivités territoriales et leurs groupements, les établissements publics, les établissements universitaires (sous certaines conditions).
Seule condition requise : avoir son siège en Pays de la Loire.

Quels sont les thèmes des modules proposés ?

Réalisées sur l'ensemble du territoire régional, les animations s'inscrivent dans une démarche pédagogique initiée par la structure porteuse de la demande.

Les domaines d'interventions « classiques » proposées sont les suivants :

- la construction européenne,
- les institutions européennes,
- la citoyenneté européenne.

D'autres thèmes plus spécifiques peuvent être abordés tels que :

- la mobilité internationale des jeunes (via le programme ERAMUS + notamment),
- la Politique agricole commune (PAC),
- le développement durable,
- l'Union économique et monétaire, etc.

Ces animations peuvent également être assurées en anglais ou en allemand.

Comment formuler votre demande :

Pour bénéficier du dispositif des animateurs Europe, il vous suffit de :

- 1/ Télécharger le formulaire sur : www.europe.paysdelaloire.fr
- 2/ Adresser votre demande par email à la Région des Pays de la Loire, Direction des Politiques européennes, à : animateur.europe@paysdelaloire.fr
- 3/ Après instruction, si votre demande est validée, un mail de confirmation vous sera envoyé par les services de la Région avec le nom de l'animateur désigné. Ce dernier prendra contact avec vous pour discuter des modalités de mise en œuvre de l'animation.

Contacts et informations

Jean-Brieuc DEMEUSE

animateur.europe@paysdelaloire.fr

tél. : 02.28.20.61.61

www.europe.paysdelaloire.fr